

Caisse d'aide à la santé

Le ministre a également déclaré que l'Île-du-Prince-Edouard avait reçu tous ses fonds. Cela contredit ce que j'ai appris. D'après mes renseignements cette province n'aurait pas reçu beaucoup de fonds jusqu'ici. C'est peut-être pour cela que le ministre présente cet amendement. Cela place peut-être le gouvernement dans une meilleure position, mais quand on a présenté le bill, rien n'indiquait que l'Île-du-Prince-Edouard avait été consultée ou avait reçu une partie importante de sa part des fonds.

Je suis fermement convaincu que les provinces s'opposent vivement à cet amendement. Elles sont surprises au milieu de projets de construction, de programmes de formation pour lesquels elles . . .

Mlle Bégin: Elles s'opposent à l'amendement? Elles nous supplient d'apporter cet amendement.

M. Yewchuk: Le ministre m'interrompt encore. Elle vient tout juste de terminer son exposé, mais elle semble avoir encore beaucoup de choses à dire. Si elle le désire, monsieur l'Orateur, je vais me rasseoir pour lui permettre de terminer son discours.

Des voix: Bravo!

Mlle Bégin: Monsieur l'Orateur, le député aurait-il l'obligeance de me permettre de lui poser une question pour éclaircir certains points de son discours?

M. Yewchuk: Monsieur l'Orateur, je me garderai cinq minutes à la fin de mon exposé pour permettre à M^{me} le ministre d'apporter des éclaircissements. Elle pourra alors poser toutes les questions qu'elle voudra, et peut-être pourra-t-elle également le faire au comité permanent.

M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre): Vous avez un temps de parole illimité. Cinq minutes sur un temps illimité.

● (1622)

M. Yewchuk: Nous avons un temps illimité. Au rythme où nos vis-à-vis nous interrompent, il me faudra un temps infini pour terminer ce que j'ai à dire avant la fin de la journée.

Je le répète, les gouvernements provinciaux s'opposent à ce qu'un gouvernement rompe unilatéralement ses promesses. A mon avis, ce n'est pas une façon de diriger un pays. Certaines provinces ont été avisées dès le début que leurs projets seraient acceptés. Cependant, au moment où ce bill a été annoncé certains projets n'avaient pas encore été approuvés et les autorités des provinces se retrouvent en suspens. Je regrette que Madame le ministre n'ait pas été plus précise en ce qui concerne l'amendement qu'elle se propose d'apporter au bill au sujet des 15 millions supplémentaires. Il nous est impossible de savoir quels projets elle a approuvés et qui seront financés par ces 15 millions additionnels. Je sais que des documents ont été déposés . . .

Mlle Bégin: Je l'ai dit.

M. Yewchuk: Je n'ai pas eu l'occasion de consulter les documents qu'elle a mentionnés. Par exemple, le gouvernement de l'Alberta a été laissé dans l'incertitude au sujet de la construction d'un hôpital pédiatrique à Calgary. Par conséquent, il manque 3.5 millions pour réaliser ce projet . . .

Mlle Bégin: Je l'ai dit. J'ai signé le document concernant ce projet.

M. Yewchuk: Maintenant, Madame le ministre déclare l'avoir signé.

[M. Yewchuk.]

Mlle Bégin: Vous n'avez pas écouté.

M. Yewchuk: Je suis heureux d'apprendre cela.

Pour ce qui est de la province du Manitoba, dont j'ai déjà dit qu'elle avait été prévenue mais non consultée, elle s'est engagée à financer des projets d'investissements, convaincue qu'au moins pour ces projets, des capitaux fédéraux seraient disponibles dans la mesure établie par la loi sur la Caisse d'aide à la santé. Si cet appui est retiré, le Manitoba devra 7.2 millions de dollars de dépenses de plus à partir des ressources provinciales. Les projets soumis à l'examen du ministère fédéral de la Santé et du Bien-être social pour lesquels le gouvernement fédéral n'a rien promis comprennent celui de Seven Oaks qui coûte 4.7 millions de dollars. Au nombre des projets en voie de préparation mais qui n'ont pas encore été soumis, on compte la Fondation du traitement et de la recherche en matière de cancer pour un montant de 1.4 millions et un système d'énergie pour le centre des sciences de la santé pour un montant de 1.1 million. On a reçu un télex du ministre cinq jours après que le bill a été communiqué à la presse.

La province de Terre-Neuve a elle aussi été prévenue mais non consultée. D'autre part, Terre-Neuve a annoncé avoir reçu les fonds qui lui étaient destinés; elle ne s'inquiète donc pas beaucoup. D'autre part, elle constate qu'elle n'est plus en mesure d'aider les autres provinces de l'Atlantique qui autrefois l'ont aidée dans la réalisation de ses propres projets.

La Nouvelle-Écosse n'a pas été informée. Cette province perdra 2.2 millions de dollars pour des projets à l'étude mais pas encore soumis au 9 septembre 1978. Ces projets comprennent la rénovation et l'équipement des unités de soins infirmiers dans les secteurs de la physiothérapie et de l'ergothérapie comme aussi du matériel de réadaptation et autres projets divers.

Quant à la Colombie-Britannique, il lui fallait d'importantes sommes pour son programme de développement qui, comme l'a signalé le ministre, devait s'inscrire dans un programme quinquennal de développement de ses ressources dans le domaine de la santé. On a pratiqué d'importantes réductions à ce poste.

Je vous assure, monsieur l'Orateur, que les programmes du gouvernement appliqués par à-coups suscitent actuellement beaucoup de mécontentement parmi les provinces, comme c'est d'ailleurs le cas depuis dix ans. Il semble bien que le ministre, tout comme le premier ministre et l'ex-ministre de la Santé nationale et du Bien-être social lorsqu'il occupait ce poste, cherche la confrontation. Je n'emploierai pas l'expression «à dessein», mais on pourrait facilement en conclure que le gouvernement cherche à dessein l'affrontement avec les gouvernements provinciaux, peut-être en espérant mettre le feu aux poudres pour des motifs qui ne sont pas nécessairement étrangers à l'opportunisme politique.

Réduire ainsi les fonds destinés à la recherche et aux services de santé, c'est ni plus ni moins que de la négligence criminelle. Il va sans dire que tous les Canadiens en subiront les conséquences à quelque moment de leur vie. Dans ce cas précis, le gouvernement semble se dire que l'économie d'argent est plus importante que la santé. A mon sens, et les députés seront certes d'accord avec moi là-dessus, c'est là une bien mauvaise façon d'économiser.